REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—

3e SÉRIE. — TOME I.

V. 13-14
1857-58

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1857

DESCRIPTION

DE

QUELQUES MÉDAILLES BYZANTINES.

Pl. I, fig. 1 a 5.

QUATRIÈME LETTRE

A. M. Rénier Chalon, président de la Société de la numismatique belge.

Monsieur et honorable confrère,

L'accueil bienveillant que mes Mémoires sur la numismatique byzantine ont trouvé auprès de vous, m'a encouragé dans mes recherches, et j'ai été assez heureux, depuis ma dernière lettre, pour acquérir quelques pièces intéressantes appartenant aux règnes que j'ai déjà passés en revue.

Je viens, Monsieur, vous soumettre ces nouvelles acquisitions; et, comme en m'occupant des byzantines, je ne me suis pas interdit l'étude des pièces antérieures, je ferai cette fois une petite excursion dans le Bas-Empire et continuerai la revue de mes cartons jusqu'à l'époque où j'ai terminé ma dernière lettre. Celle-ci sera, en quelque sorte, supplémentaire.

J'aurais désiré, Monsieur, être pour votre excellente Revue, un correspondant plus actif; malheureusement, aucun dieu ne m'a fait beaucoup de loisirs.

C'est une des principales raisons, Monsieur, qui me force à appeler votre indulgence et celle des amateurs qui me liront, sur les petites publications que j'ai l'honneur de soumettre à votre accueil amical.

Je vous prie de recevoir, Monsieur et cher confrère, l'assurance de la considération distinguée de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

PENON.

PRISCUS ATTALUS.

Av. PRISCVS ATTALVS I AVG. Tête diadémée à droite.

Rev. INVICTA BONA AETERNA. Rome Nicéphore assise à gauche, appuyée sur la haste. Dans le champ, une étoile; à l'exergue, P S T.

AR. Mod. ord.

Les pièces de Priscus Attalus, quoique rares, sont bien connues. Je ne cite cet exemplaire, d'une conservation parfaite, qu'à cause de la légende vicieuse INVICTA BONA, qui a été ainsi écrite par suite de l'erreur ou de l'ignorance du monétaire, au lieu de INVICTA ROMA qu'on devrait y lire.

Cette pièce sort probablement des ateliers de Trèves; Pecunia Signata Treveris.

THÉODOSIUS II.

Av. D N THEODOSIVS PF. AVG. Buste jeune diadémé, à droite.

Rev. VOT MVLT XXXX dans une couronne; à l'exergue, CONS et étoile.

B. Pet. mod., pl. I, fig. 1.

Mionnet, dans une de ses notes, page 332, croit ne pouvoir donner avec assurance à Théodose II que les pièces portant l'épithète de Junior. Quant aux autres, elles se confondent presque toutes, dit-il, avec celles de Théodose I.

La petite médaille que je décris ici, bien que sa légende à l'avers soit commune aux deux Théodose, doit, sans aucune hésitation, être classée parmi celles du second.

En effet, Théodose I a régné de 379 à 395. Le revers VOT MVLT XXXX ne peut en aucune façon lui appartenir. Il ne regarde que Théodose le Jeune, dont le règne a duré 42 ans.

Au reste, de pareils revers sur des médailles de bronze ont déjà été donnés à Théodose II par Banduri et par une note dans le Manuel complet de numismatique, de J. B. A. A. Barthélemy (manuels Roret).

LEO I.

Av. D N LEO PϴRPϴT AVG. Tête diadémée à droite.

Rev. SAL REIPVB, en trois lignes dans une couronne; à l'exergue, CONS et une étoile.

AR. Mod. ord., pl. I, fig. 2.

Les pièces d'argent de Léon ont été inconnues à Banduri, Mionnet, etc.

Celle-ci se trouve décrite dans le catalogue de Welzl-de-Wellenheim, sous le n° 15871, mais avec une légende fautive. En effet, sur l'exemplaire de cette collection on a lu au revers SRI-REI-RYL, au lieu de SAL REI PVB.

De plus, dans le susdit catalogue, cette pièce est attribuée à Léon II, je ne sais trop pourquoi. La légende con-

vient bien mieux à Léon I qu'au fils de Zénon, et bien que l'absence du mot Junior ne soit pas un argument sans réplique, comme le prouve la pièce de Théodose II que je viens de décrire, ce n'en est pas moins une forte présomption en faveur de Léon I.

VITALIANUS.

L'empire d'Occident, déchiqueté par les barbares, avait fini par s'éteindre après le règne d'Augustule.

L'empire d'Orient se soutenait encore; mais, en attendant Justinien, Bélisaire et Narsès, il achetait souvent bien cher aux envahisseurs le droit d'exister.

La mort de Zénon laissait vacant le trône de Constantin. Il fut donné par le crédit de sa veuve au vieil Anastase, silenciaire du palais.

Ce prince, d'un caractère faible, montra pendant son règne un mélange bizarre de bonnes qualités et de défauts.

Il supprima l'impôt appelé chrysagyre qui pesait sur le peuple; il osa abolir les jeux sanglants du cirque; mais il laissa l'armée sans discipline, acheta toujours la paix, que les barbares lui faisaient payer à prix d'or, et se lança dans des querelles religieuses, qui ensanglantèrent souvent les rues de Constantinople et le rendirent enfin persécuteur des catholiques.

Un de ses principaux généraux, Vitalien, à qui le parti opprimé avait donné le surnom d'Orthodoxe, prit le prétexte de cette persécution pour lever l'étendard de la révolte.

La famille de ce général était bien connue et ancienne

dans les grandeurs. Son aïeul était le célèbre Aspar (1), Goth d'origine, qui, professant l'arianisme, avait, après la mort de Marcien (2), refusé la couronne impériale, que le peuple lui offrait à la condition d'embrasser la foi de Nicée, et qui avait fait nommer empereur Léon le Thrace, comptant gouverner sous le nom de sa créature, comme l'avaient fait depuis quelque temps les barbares d'Occident (3). Mais Léon, pour échapper à cette tutelle, l'avait fait assassiner en 471 (4), avec un de ses fils, Ardabure. Son autre fils Patricius ou Patriciolus, laissé pour mort, mais qui avait échappé au massacre, fut père de ce Vitalien, maître de la milice sous Anastase.

Vitalien conservait un sentiment de vengeance contre l'Empereur, qui n'avait pas été étranger au sort funeste de sa famille (5); aussi, la défense des catholiques, pour lui, fils d'un ancien converti, ne fut qu'un prétexte à sa révolte.

Chef d'une armée dévouée, principalement composée de soldats de sa nation, l'ambitieux général se rend maître de la Thrace, de la Mœsie et d'une partie de l'Illyrie, dont les habitants lui prêtent serment (6).

Il bat les troupes d'Anastase, arrive aux portes de Constantinople et y est accueilli comme un libérateur par les catholiques, qui veulent l'acclamer Empereur. 514.

(1) Jornandès, *De la succession des temps*, chap. XIV.

(2) Procope, *Histoire de la guerre contre les Vandales.*

(3) Jornandès, *Histoire des Goths*, chap. XLV.

(4) *L'Art de vérifier les dates.*

(5) Poujoulat, *Histoire de Constantinople.*

(6) Beauvais, *Histoire des Empereurs.* — Jornandès, *De la succession des temps.* — Poujoulat, *loc. cit.* — Lebeau, t. IV, p. 228.

Anastase, tremblant dans son palais, capitule devant la révolte ; il se rend à l'hippodrome, offre d'abandonner l'Empire, touche le peuple par ses larmes et son humilité, promet tout ce qu'on promet en pareil cas, achète la paix de Vitalien, le trompe, se soumet une seconde fois et nomme son rival comte ou gouverneur de la Thrace, dignité dont il le prive à la première occasion.

Après la mort d'Anastase, Vitalien reparaît encore puissant à la cour (1). Il gagne la confiance de Justin, qui le nomme consul ; mais cette faveur excite la jalousie du neveu de l'Empereur, Justinien, qui, voyant un compétiteur à l'Empire dans le puissant maître de la milice, prend la résolution de s'en défaire. En effet, en 520, dans le septième mois de son consulat, le petit-fils d'Aspar, le fils du consul Patriciole, Vitalien, est, par ses ordres, traitreusement assassiné dans le palais impérial.

On voit, par le résumé qui précède, qu'il peut exister des médailles frappées au nom de Vitalien. Ce général, plein d'ambition, comme le représentent les divers auteurs qui ont parlé de sa révolte, a dû ne pas négliger ce droit souverain, alors que ses troupes venaient de le saluer Empereur. Mais s'il en existe, il est plus que probable qu'elles n'ont été frappées que dans quelques villes de Thrace, ou dans les camps, plutôt qu'à Constantinople, où Anastase, par ses larmes et ses promesses, avait évité une déposition imminente. Aussi, M. de Saulcy (2) n'accorde-t-il qu'une confiance bien limitée à l'attribution à

(1) Jornandès, *loc. cit.*

(2) *Essai*, p. 6.

Vitalien des deux tiers de sol d'or tirés l'un du catalogue d'Ennery, l'autre de Tanini, mentionnés par Eckhel et Mionnet.

Je ne parlerai pas des petites pièces de bronze, attribuées aussi à ce général, frappées à Alexandrie, et dont la légende VATATA, ou à peu près, peut bien se rapporter à Anastase ou à tout autre nom. On sait que les pièces de cet atelier, attribuées à Justin ou Justinien, n'ont pas, pour la plupart, une légende plus correcte, et il est peu probable que l'autorité de Vitalien ait pu être reconnue dans cette ville.

Je crois donc prudent, d'accord avec les pressentiments de M. de Saulcy, d'enlever à Vitalien tout le bagage numismatique qu'on a voulu lui accorder jusqu'à ce jour, et pense pouvoir le remplacer par l'attribution à ce général d'un petit bronze de ma suite, dont voici la description [1] :

Av. Légende indéchiffrable, peut-être dissimulée à dessein, autour d'un buste à droite qui, par son style et sa fabrique, ne peut s'éloigner du temps d'Anastase.

Rev. VITAAIANOC en monogramme.

B. Pet. mod., pl. I, fig. 3.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, cette médaille ayant dû être frappée en Thrace ou dans les camps d'une armée de Goths, par des ouvriers probablement barbares, il n'y a

(1) Marquis DE LAGOY, *Recherches sur l'explication des monogrammes de quelques médailles inédites des derniers temps de l'empire d'Occident*, p. 10.

rien d'étonnant à trouver des caractères grecs dans la composition de ce monogramme, qui rappelle la forme de celui de Gregorius, préfet d'Afrique, publié dans une précédente lettre, et qui est parfaitement convenable, par les mêmes raisons, à un chef qui avait donné à sa révolte un caractère exclusivement religieux. A l'exemple des Goths d'Italie, il adopte le type monogrammatique, mais il lui donne la forme cruciale, tout à fait en rapport avec le but apparent de son expédition.

Je dois cette précieuse médaille à l'obligeance de mon ami et savant confrère, M. le major Carpentin.

THEODOSIUS.

Av. ꝆN THEODOSIVS PP. Buste jeune de face, casqué.

Rev. Dans un grènetis en 3 lignes AMENITAS DEI, le tout dans une couronne.

AR. 15 millimètres au flan, pl. I, fig. 4.

Je dois à l'obligeance de mon excellent confrère M. Chalande, cette médaille pleine d'intérêt pour les amateurs de la Byzantine. Cet ami, qui l'avait acquise pour sa collection, a bien voulu me la céder pour compléter tant que possible une suite que j'affectionne particulièrement.

Elle est de Théodose, fils de Maurice Tibère et de Constantine. La seule inspection de la pièce ne laisse aucun doute à cet égard. Il s'agit de prouver comment elle a été émise au nom de ce prince qui, d'après ce que l'on connaît de son histoire, paraîtrait n'avoir jamais pu émettre des espèces en son nom seul.

En 582, le César Maurice Tibère avait été nommé Em-

pereur par Tibère Constantin. Celui-ci avait deux filles. Il donna en mariage l'aînée des deux, Constantine, au nouvel Auguste, et la seconde, Charito, au patrice Germanus, sénateur distingué.

Vers la fin de septembre de l'année 585, il naquit à Maurice un fils qui fut nommé Théodose.

En 590, le 26 mars, le jour de Pâques, le jeune Théodose âgé de 4 ans et demi est déclaré Auguste.

En 601, Théodose épousa la fille du patrice Germanus. Si c'est du mari de Charito qu'il est ici fait mention, le jeune Empereur aurait épousé sa cousine germaine dont le nom ne nous a pas été conservé.

L'année suivante eut lieu la révolte du Centurion Focas.(1) Les rebelles s'avancent vers Constantinople, laissant partout des traces sanglantes. Maurice, abandonné de tous ses amis tremblants, s'enfuit avec sa famille pour céder sa place à l'usurpateur victorieux (2). Arrivé à Prennette, à quelques lieues de Constantinople, le faible et malheureux Empereur dépêche son fils aîné Théodose et son ami Constantin vers Chosroès II roi de Perse dont, quelques années avant, il avait favorisé la restauration, pour l'implorer et lui rappeler les secours qu'il avait trouvés en lui dans une semblable infortune.

Pendant ce temps, Focas est couronné (le 23 novembre); un de ses premiers actes est de faire arrêter Maurice et sa famille. Il donne ordre de les conduire à Chalcédoine et de les faire mettre à mort; ce qui fut exécuté suivant les désirs du barbare Empereur.

(1) Théophylacte, liv. VIII, chap. X.

(2) Poujoulat, *Histoire de Constantinople*, chap. XIV.

Avant sa mort, Maurice, persuadé que les secours qu'il demandait à Chosroès n'arriveraient pas à temps, avait rappelé son fils Théodose. Le jeune prince, à son retour, apprit le drame sanglant qui lui enlevait son père et ses frères. A cette nouvelle, il courut s'enfermer dans l'église de Saint-Autonome; mais Alexandre, ministre des cruautés de Focas, vint, par ordre du tyran, l'arracher de son saint asile pour lui faire subir le même sort qu'à l'infortuné Maurice ([1]).

Constantine et ses filles furent reléguées dans un cloître, d'où plus tard la jalouse inquiétude de Focas les arracha pour les faire mourir.

D'après ce qui précède, Théodose pourrait seulement paraître sur les monnaies de l'Empire en compagnie de son père et de Constantine, ou avec son père seul ([2]).

Les pièces de la première série sont connues et publiées; celles ou Théodose pourrait paraître en commun avec son père seul, n'ont point été encore trouvées([3]).

Mais dans aucun cas il ne devrait se rencontrer des monnaies à sa seule effigie et en son nom seul.

— Cependant le bruit avait couru à Constantinople et dans les provinces, que le fils aîné de Maurice avait pu échapper à la rage des meurtriers et qu'il vivait encore. Les historiens de cette époque en relatant cette rumeur n'y ajoutent aucune croyance et la traitent de pure fable([4]). Ils disent, il est vrai, que Constantine, du fond de son cloître

([1]) Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. V, p. 559.

([2]) De Saulcy, *Essai*.

([3]) *Idem*.

([4]) Théophylacte Simocatte, liv. VIII, chap. XIII et XV.

agitait les esprits contre l'usurpateur, et qu'elle paya de sa tête et de celle de ses filles ces essais de conspiration ([1]).

Ils ajoutent encore qu'Alexandre, dont Focas s'était servi pour l'assassinat de la famille impériale, devint suspect au tyran qui lui fit subir le même sort qu'à ses victimes ([2]).

En faveur de qui conspirait Constantine? Était-ce pour son propre compte, ou se rattachait-elle à une simple rumeur? c'est peu probable. Connaissait-elle l'existence de son fils et travaillait-elle pour lui?.....

Quant au meurtre d'Alexandre, un homme comme Focas n'a pas besoin de prétexte. Mais ne serait-ce point par suite du soupçon qu'il aurait eu que son agent n'avait pas accompli ses ordres en ce qui regardait Théodose?

Quoi qu'il en soit, on voit bientôt le roi de Perse, prétextant de son indignation à l'égard de Focas, entrer en campagne, et envahir l'Empire au nom de Théodose fils de son bienfaiteur Maurice, qu'il a avec lui et qu'il veut replacer sur le trône de Constantinople.

Théodose était-il réellement avec Chosroès? il est bien difficile de supposer que le roi de Perse pût mettre en avant un pareil prétexte de son invasion sans en avoir la preuve visible.

Il n'est donc pas improbable que ce que les auteurs contemporains ont taxé de simple rumeur et de fable, ne fut une réalité.

La pièce que j'ai sous les yeux, serait une preuve bien grande que réellement Théodose avait pu se soustraire au

([1]) Poujoulat, chap. XIV.

([2]) Théophylacte, *loc. cit.*

couteau des sanglants émissaires de Focas et qu'il avait essayé de ressaisir la couronne de son père.

La légende du revers, aussi nouvelle que curieuse, se trouverait appropriée aux circonstances et serait une action de grâces rendue à Dieu pour une préservation miraculeuse.

Si cependant Théodose était bien mort quelques jours après son père et qu'il n'eût pas eu le temps de faire frapper des monnaies, il est possible encore qu'elles aient été frappées en son nom par des personnes qui adoptaient le bruit de sa fuite, soit par intérêt, soit par ambition. Chosroès lui-même eût pu le faire. Pourtant, et m'appuyant sur la médaille dont la description suit celle-ci, j'aime mieux m'en tenir à ma première supposition, que Théodose avait pu éviter la mort et avait eu le temps d'user du droit régalien de frapper des monnaies à son effigie.

THEODOSIUS. — N. SA FEMME. — N. SON FILS.

Av. ⊖N T⊖ODOSIVS PPA. Buste jeune de face, diadémé.

Rev. Deux bustes, l'un d'enfant, l'autre de femme, de face, séparés par une longue croix, à droite petite croix, en dessous ACTI.

AR. 14 millimètres au flan, pl. I, fig. 5.

Le classement de la médaille précédente me fait naturellement enlever du bagage numismatique de Théodose III, Adrymète, pour la restituer à Théodose, fils de Maurice, la pièce donnée au premier de ces princes par Eckhel et Mionnet, classement qui n'a pas été adopté par M. de Saulcy,

comme le dit assez le ton dubitatif de son article. En effet notre savant numismate dit tout simplement : — On attribue, etc. (1), mais il est loin de sanctionner cette attribution.

On connait une médaille d'or de Théodose III. Que l'on compare l'effigie principale de la pièce dont je m'occupe avec celle d'Adrymète et on sera convaincu, au premier aspect, que la fabrique de ma petite pièce d'argent est bien antérieure au temps de Théodose III. La légende, la forme des lettres, le costume, la coiffure, tout rappelle la fabrique du temps de Maurice Tibère et serait suffisant pour la faire restituer à son fils, quand bien même la pièce de Théodose seule que je viens de publier n'en serait pas la preuve définitive.

Il est vrai que je ne puis mieux que mes devanciers, nommer les deux effigies impériales du revers et que je suis forcé de dire comme eux : N. sa femme. N. son fils.

N. sa femme est pourtant mentionnée par l'histoire comme étant la fille du Patrice Germanus et probablement de Charito, fille de Tibère Constantin (2).

Quant au fils, je n'en ai trouvé aucune trace; mais rien d'extraordinaire qu'il en eût un. En 602, le 23 novembre lors du couronnement de Focas, Théodose était entré dans sa dix-huitième année. Il s'était marié en l'année 601 ; — l'effigie inconnue de la pièce a un aspect tout à fait juvenile, un peu poupon, si je puis m'exprimer ainsi. On voit que même sans avoir besoin de supposer que Théodose ait pu

(1) De Saulcy, *Essai*, p. 155.

(2) Lebeau, t. V, p. 470.

survivre plusieurs années à son père et à ses frères, cette pièce peut parfaitement présenter les traits de ce malheureux prince, de sa femme et de son enfant.

Quant aux lettres ACTI qu'on lit au-dessous des deux bustes, je confesse très-humblement le peu de succès qu'ont eu mes investigations et je laisse à un autre plus habile ou plus heureux que moi le soin d'en découvrir la signification.

Il me restera à parler de la petite pièce de fabrique vandale, que M. Falbe a donnée aussi à Théodose III et pour laquelle je partage entièrement les doutes de M. de Saulcy ([1]). Une pareille pièce ne peut convenir à ce prince, et je crois qu'on doit la lui enlever sans hésitation, en attendant de lui avoir trouvé une place plus convenable.

Le bagage numismatique de Théodose III, Adrymète, se réduirait ainsi à une seule pièce d'or indubitable, si je n'avais trouvé un tiers de sol d'or très-bas ou d'argent, qui doit lui appartenir et que je ferai connaître à sa place, dans une prochaine lettre. Semblable à bon nombre d'architectes de notre demi-siècle, je détruis ce qui existe; je dépossède impitoyablement un souverain des droits qu'on lui avait donnés; mais, plus heureux que beaucoup d'entre eux, en détruisant, il me sera réservé des moyens de réédification.

P. S. Je ne veux pas oublier, en finissant cette lettre, de remercier M. Laugier, mon nouveau confrère en numis-

([1]) De Saulcy, *Essai*, p. 155, pl. XIII, n° 5.

matique, pour le soin et la complaisance qu'il a apportés en se chargeant des dessins de cinq des médailles qui font l'objet du présent article.

C. Penon.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES MÉDAILLES BYZANTINES.

Pl. XIII et XIV.

CINQUIÈME LETTRE

A M. H. Penon de la Ferrage, à Kingston.

Vous avez eu autrefois, mon cher cousin, la maladie des médailles, comme disent les profanes. Cette maladie (je veux dire ce goût) ne quitte pas celui qui en a été affecté sans laisser des traces; témoin l'intérêt avec lequel vous avez souvent suivi les progrès de ma petite collection, et le plaisir que vous m'avez témoigné, lors de votre dernier voyage en France, en examinant une partie de mes pièces.

Je pense donc que la lecture de cette lettre vous rappellera les doux moments que vous donna autrefois l'étude de la numismatique, et c'est dans ce but que je prends la liberté de vous l'adresser, en vous priant de la recevoir avec l'indulgence dont elle a besoin, et de me croire votre bien affectionné cousin.

C. Penon.

CONSTANTIN IV POGONAT.

J'ai décrit, dans le tome VI, 2e série, de la *Revue belge*, un tiers de sou attribué à Constantin Pogonat, présentant une légende barbare.

Depuis lors, j'ai acquis une autre pièce de ce prince, de même fabrique et de même module, mais très-épaisse et du poids des sous d'or de cette époque.

Les légendes sont aussi barbares: au droit DN CAN PSV autour du buste casqué, tenant la haste sur l'épaule droite.

Rev. Croix sur quatre degrés; autour ΘICIVA ROTCI; à l'exergue, CNOB; dans le champ, un globe.

Pl. XIII, no 1. Or. 13 millimètres au grènetis.

Cette légende bizarre a-t-elle une signification particulière, ou, plutôt, doit-on n'y trouver que les lettres composant le revers ordinaire des pièces de cette époque; c'est-à-dire V.I.C.T.O.R.I.A. I.C. Θ placées au hasard par un monétaire inintelligent? Je crois qu'il n'y a aucun doute à cet égard.

JUSTINIEN II RITHNOMÈTE.

Voici une charmante pièce de Justinien Rithnomète, à peu près du même poids et du même module que la précédente, mais d'une bien meilleure fabrique. Elle présente au droit l'effigie imberbe de ce prince, d'un très-bon style, avec la légende presque correcte IVSTONANOS PЄ NV, autour du buste diadémé, tenant le globe crucigère.

Rev. Ordinaire; croix sur quatre degrés; VICTORIA VVU Θ CONOB A.

Pl. XIII, no 2. Or. 13 millimètres au grènetis.

On trouve des quinaires du même prince, avec une légende vicieuse, d'une fabrique plate, se rapprochant de celle des rois d'Italie. J'en possède deux variétés avec le revers de la croix potencée, l'une d'elles ayant la lettre R dans le champ. Ces pièces me paraissent être des *imitations* du type byzantin.

TIBÈRE ABSIMARE.

Je donne le dessin d'un tout petit quinaire d'or de Tibère Absimare. Il n'a pas besoin de description. Le revers de cette jolie petite médaille, ainsi que celui d'une autre semblable au n° 7 de la planche XII de l'*Essai*, portent en plus, dans le champ, une petite croix et la lettre S.

Pl. XIII, n° 3. Or. 11 millimètres au flan.

THÉODOSE III ADRAMYTÈNE. (?)

Dans ma dernière lettre, adressée à M. Chalon, j'avais fait espérer la description d'une pièce appartenant à Théodose III Adramytène.

Je conçus plus tard quelques doutes sur cette attribution, et lorsque je reçus l'épreuve à corriger, j'hésitai à me prononcer définitivement et ne la donnai que sous toutes réserves.

Malheureusement le temps m'a manqué pour terminer les corrections que j'avais à faire à cette épreuve, et ma lettre a paru telle que je l'avais d'abord écrite.

La pièce dont il s'agit a eu sa légende emportée, et ce n'est que par les caractères physionomiques que je puis essayer de la classer. Bien que le buste du personnage

représenté paraisse n'avoir aucun diadème, sa physionomie ressemble tellement à celle du sol d'or décrit par M. de Saulcy, pl. XIII, n° 4 (moins cependant la chevelure) [1], que jusqu'à ce qu'un meilleur exemplaire de cette petite pièce puisse trancher toute difficulté, je propose de l'attribuer, si elle est byzantine, comme je le crois, à Théodose III, avec tous les points de doute nécessaires.

Au reste, grâce au dessin exact dû à l'obligeance de mon confrère, M. Laugier, les amateurs de cette pièce pourront juger. J'ajouterai seulement que la fabrique de cette pièce ne permet pas de lui assigner une autre époque que celle du règne de ce prince ou de ses contemporains immédiats.

Pl. XIII, n° 4. Or pâle ou argent. 14 millimètres au flan.

LÉON III L'ISAURIEN.

J'arrive aux épines, c'est-à-dire au classement des pièces de la famille isaurienne. Bien qu'aplanies par l'*Essai* de M. de Saulcy, les difficultés n'en sont pas moins parfois bien sérieuses.

Dans ce classement, tout en exprimant mes regrets de ce que l'*Essai* ait laissé des points en litige, je ne puis faire qu'une chose : suivre pas à pas les données judicieuses du maître, en étudiant les physionomies avec le plus grand soin.

Les pièces de Léon III sont heureusement hors de cause,

(1) Les cheveux de cette figure ne tombent pas en boucles, comme sur les pièces contemporaines; mais, j'observe que, sur la pièce qui suit, et qui est bien de Léon III, le même cas se présente. (*Voy.* pl. XIII, n° 5.)

et voici une pièce de bronze que je crois nouvelle et qui lui appartient indubitablement.

Au droit, buste de face, barbe arrondie; l'empereur tient un rouleau et le globe crucigère; on lit autour : D LEON P E AV.

Rev. Le champ est occupé par un grand K, flanqué d'un S.

Pl. XIII, n° 5. B. 20 millimètres au grènetis.

LÉON III ET CONSTANTIN V.

M. de Saulcy, *Essai*, p. 145, pl. XIII, n° 10, a décrit une pièce de Léon III et Constantin V. C'est un médaillon d'argent de fabrique barbare, mais de très-belle conservation.

J'en possède un à peu près semblable, très-beau aussi. Il ne diffère du précédent que par quelques lettres de la légende; ainsi, on lit autour du buste barbu de Léon III, d'un âge très-avancé : DN O LE PA MUL, et au revers, autour du buste de Constantin V : DNO CONTANTIN; dans le champ, IE et étoile.

Ce n'est, on le voit, qu'une variété de celle qui est décrite dans l'*Essai*.

Ar. Médaillon, diamètre au grènetis 20 millimètres.

J'ai, en outre, une petite pièce d'argent de ces princes, — celle-ci inédite, — présentant exactement les mêmes effigies que le médaillon ci-dessus, avec la légende DN... PA MUL autour du buste de Léon III barbu, et DNO CON-

TANTI autour du buste de Constantin V imberbe; dans le champ, deux étoiles au lieu des lettres IC.

Pl. XIV, n° 15. Ar. Diamètre au grènetis 14 millimètres.

CONSTANTIN V ET LÉON IV.

Une pièce d'argent à bas titre ou plutôt de billon, présente l'effigie de ces deux princes. Elle est citée par Mionnet (p. 462) comme étant en or pâle ou en argent. Je la crois également décrite par M. Sabatier, dont je n'ai pas le beau et riche catalogue.

Dans le doute, et croyant la pièce rare, je n'hésite pas à en donner la description. Au reste, n'ayant ledit catalogue, pas plus que bien d'autres ouvrages traitant de cette partie, il m'est arrivé et il m'arrivera encore souvent de donner comme inédites des pièces déjà connues. Le seul remède à ce mal serait, je le sais, de cesser mes publications jusqu'à nouvel ordre; mais à tout prendre, il vaut peut-être mieux un double emploi inoffensif qu'une lacune regrettable.

Cela posé pour le passé, le présent et l'avenir, je donne la description de la pièce en question.

Au droit, D N O CONTANTI, buste barbu et diadémé de Constantin V de face, tenant le globe crucigère.

Rev. D N O LC PA MUL, buste diadémé de face de Léon IV imberbe; dans le champ, la lettre R. La fabrique de cette médaille est barbare.

La physionomie de ces princes répond parfaitement aux données indiquées par M. de Saulcy. (Voy. *Essai*, p. 151.)

Pl. XIII, n° 6. Billon, petit médaillon, 20 millimètres au grènetis.

LÉON IV ET CONSTANTIN VI.

Léon III, dont la fortune avait pris naissance sous Justinien Rithnomète, de 681 à 712, qui était général en 716, devait être d'un âge mûr en 719 lors de la naissance de son fils Copronyme; et lorsque ce dernier parait sur les monnaies avec l'apparence de l'adolescence, son père doit forcément paraître sous les traits d'un homme bien avancé en âge.

Plusieurs médailles certaines de ces deux empereurs le prouvent surabondamment; ainsi, on voit Constantin V encore imberbe, au revers de son père ayant déjà les traits d'un vieillard.

Cette différence d'âge se conserve toujours très-sensible.

Si, au contraire, nous examinons le règne de Léon IV et de Constantin VI, nous trouvons que Léon Chazare, né en 750, associe au trône, en 776, son fils Constantin, né en 771. Donc le père avait vingt et un ans à la naissance de son fils et trente ans lorsqu'il mourut, laissant Constantin, âgé de 9 ans.

L'aspect de la médaille, dont je donne le dessin, laisse parfaitement reconnaître cette différence d'âge, et je pense qu'elle ne peut appartenir qu'au règne de ces deux princes.

Au droit, on lit : Ꝺ N O LЄON PA MUL; buste barbu de Léon, de face, diadémé, tenant le globe crucigère.

Rev. Ꝺ N CONSꞮANꞮINUS A/G ; buste juvénile de Constantin, de face, diadémé, tenant aussi le globe crucigère.

Pl. XIII, n° 7, Or. 20 millimètres au grènetis.

Ce demi-sol d'or présente, à la première vue, des physio-

nomies un peu plus âgées que la pièce précédente. Il est difficile d'admettre, dès l'abord, que la figure du Constantin soit celle d'un enfant de neuf ans tout au plus.

Pourtant, elles s'éloignent davantage encore de celle que devrait avoir Léon III au revers de son fils ayant dépassé l'âge de l'adolescence.

Restait Léon V l'Arménien et son fils Constantin VII, pour lesquels j'ai penché un moment; mais, après une étude sérieuse des types de cette époque, m'étant assuré, d'après les matériaux dont je puis disposer, que les titres de Ꝺ ou DN et l'article O, précédant le nom du prince, n'étaient usités que jusqu'au règne de Constantin Copronyme et de Léon Chazare (d'après les médailles décrites dans l'*Essai*) et peut-être (d'après ma suite) jusqu'à celui de Constantin VI, et avaient été abandonnés depuis ce dernier prince, j'ai dû me résigner à voir dans l'effigie, que je croyais être celle d'un jeune homme, celle d'un enfant de neuf ans, et à placer cette pièce parmi celles qui conviennent à Léon IV Chazare et à son fils Constantin.

En voici la description :

D N O LЄON PA MUL; buste barbu, de face, de Léon, diadémé, tenant le globe crucigère.

Rev. CONSꞮANꞮINU; buste imberbe, de face, de Constantin, diadémé, et tenant la croix potencée.

Pl. XIII, nº 8. Or. Demi-sou. Diamètre au flan 17 millimètres.

CONSTANTIN VI SEUL.

AVEC L'EFFIGIE DE LÉON IV, SON PÈRE.

Voici une curieuse médaille, dont l'attribution m'em-

barrasse fort. Je l'eusse laissée de côté, aux incertaines, si je n'espérais que sa publication pourra faire sortir de quelque cabinet une pièce semblable, un peu moins difficile à lire, et qui viendra dissiper mes doutes.

La voici telle que je la lis, et je puis dire que je l'ai tournée tant de fois, et avec une si grande attention, que je suis persuadé qu'on peut y lire difficilement autre chose. Je n'ai jamais pu y trouver le nom de Léon que j'y cherchais.

Au droit : ꝏ N O CONꞮANꞮI. Buste barbu et diadémé de face, tenant le globe, crucigère. *Rev.* ꝏ N O CONSꞮANꞮI. Buste imberbe d'un jeune prince ; dans le champ, une étoile.

Pl. XIV, n° 9. Or. 13 millimètres au flan.

Quels sont donc ces deux Constantins, l'un barbu, ayant au revers l'autre imberbe?

Ici, qu'on me passe l'expression, je crois que je vais patauger.

Je l'attribue à Constantin VI seul.

On sait que l'impératrice Irène, la mère ambitieuse de ce prince, après s'être débarrassée de son fils, demeura seule, pendant cinq ans, à la tête de l'empire, et que pendant ce temps, elle fit frapper des monnaies où l'effigie et la légende du droit se reproduisaient exactement au revers.

Un Constantin qui serait *à peu près* dans le même cas, ne pourrait être que Constantin VI qui aurait donné ce premier exemple de la reproduction, non pas encore du même type, mais de la même légende sur les deux faces des monnaies.

Cette pièce aurait été émise par ce jeune prince, de 790

à 797, lorsqu'il se trouvait seul maître de l'Empire, après l'exil de sa mère. Il aurait alors enlevé l'effigie d'Irène des monnaies, et l'aurait remplacée par celle de son père, mort, tout en mettant son nom seul sur les deux faces de la pièce. Ce serait là le premier échelon pour arriver aux pièces émises plus tard par Irène, non-seulement avec son nom, mais aussi avec son effigie répétée sur les deux faces.

Si cette hypothèse était admise, on aurait là un moyen certain de distinguer les pièces de Constantin VI de celles de Copronyme, chose que la similitude d'âge des deux princes ne permettrait pas de faire, par la seule étude des physionomies.

NICÉPHORE I LOGOTHÈTE.

Les pièces où Nicéphore Ier est représenté sans son fils, sont très-rares en bronze. On n'en connaissait point encore, je crois, en d'autres métaux.

Je suis heureux de pouvoir enrichir la suite monétaire de cet empereur, d'un sou d'or qui fait partie de ma collection.

Au droit, on lit : NICIFOROS BASLЄ I. Buste de face, barbu, de Nicéphore Ier tenant de la main gauche un rouleau, et de la droite, une longue croix.

Rev. IhSUS XRISTUS ПICA Θ, croix sur des degrés.

Pl. XIV, n° 10. Or. 19 millimètres au flan.

Cette pièce a été frappée avant que Nicéphore Logothète eût associé son fils Staurace à l'empire, c'est-à-dire, d'octobre 802 à décembre de l'année suivante.

MICHEL I RHANGABÉ.

Les pièces de Michel Rhangabé se trouvent dans le même cas que celles de Nicéphore; on n'en connaît également qu'en bronze.

En voici une en or :

Au droit : MIXAHL bASILЄ. Buste barbu de face, revêtu de la robe à carreaux, et tenant le labarum; dans le champ, petite croix.

Rev. IhSUS XRISTOS *. Buste du Christ de face, adossé à la croix.

Pl. XIV, n° 11. Or. 21 millimètres au flan.

Le seul aspect de cette pièce suffit pour confirmer cette attribution, sans qu'il soit besoin de s'appuyer de preuves.

La pièce d'argent, portant le nom d'un Michel, et attribuée par M. de Saulcy à Michel III, me paraîtrait devoir être restituée à Michel Ier, tant à cause de sa fabrique, qui est plus plate que celle des pièces de ses successeurs, que je connais, et plus semblable à celle de même sorte où Constantin VI est en commun avec sa mère Irène, que par le titre de MЄΓAS donné par l'inscription.

En effet, ce titre, bien que ne convenant guère au faible et placide Rhangabé, convient encore moins à ses homonymes n°s 2 et 3, qui ne l'ont mérité sous aucuns rapports, tandis que Michel Ier, s'il ne fut pas grand par les armes, se fit distinguer au moins par de brillantes qualités qui, sinon justifient, du moins peuvent expliquer le titre de grand qu'on lui aurait accordé.

On pourrait bien objecter, en faveur des Michel II et III, les titres pompeux accordés à des princes tels que Caligula, Néron, Élagabale, etc., etc. Je ferai observer seulement que sous Michel Ier, le sénat romain n'existait plus.

Quoi qu'il en soit de l'attribution réelle que doit avoir cette pièce pour laquelle j'émets très-humblement mon opinion, puisqu'elle a été décrite par M. de Saulcy, p. 194-195 de l'*Essai,* et pl. XVIII, n° 2, je me dispense d'en donner la description.

LÉON V ET CONSTANTIN VII.

Droit : deux bustes de face, en tout semblables à ceux qui sont représentés sur la médaille n° 7, pl. XVI de Saulcy.

Rev. ordinaire du bronze de cette époque. ×+ ×M

Elle ne diffère de celle qui est citée dans l'*Essai* que par l'absence totale de légende au droit.

Pl. XIV, n° 12. B. Diamètre au grènetis 21 millimètres.

THÉOPHILE.

Je possède une belle pièce de Théophile, semblable à celles qu'ont décrites Eckhel et M. de Saulcy (*Essai,* p. 187), la première citée comme sou d'or, module ordinaire, et la deuxième du cabinet Soleirol (Catalogue, n° 765) d'un module inférieur.

Celle que je décris est d'un module supérieur à celui des sous d'or ordinaires. Elle a 21 millimètres de diamètre au grènetis. L'or en est d'un titre assez bas. (Le catalogue de feu M. Meynaerts, de Louvain, en contient une avec la

même légende, sous le n° 157; mais sans indication de module.)

Au droit, l'empereur paraît de face, revêtu de la robe à carreaux; près de l'épaule gauche, un cercle orné de trois points intérieurs; une croix penchée à droite semble sortir de chacune des deux épaules. La légende est * ΘЄOFILOS ЬASILЄ.

Le revers porte la légende inusitée à cette époque : CVRIЄ ЬOHΘH ƬO SO COVLO (sic.) ϽƆ * autour d'une double croix sur des degrés.

Pl. XIV, n° 13. Or. pâle. 21 millimètres au grènetis.

Une pièce d'or pur de cet empereur, de très-petit module, où le même buste paraît répété des deux côtés de la médaille, ne diffère de celle qu'a décrite M. de Saulcy, pl. XVII, n° 6, que par l'exiguïté de ses proportions et la finesse du travail.

La légende est ΘЄOFIΛOS, écrit des deux côtés avec un Λ au lieu du L latin.

Pl. XIV, n° 14. Or. quinaire. Diamètre au flan 11 millimètres.

C. Penon.

(*A continuer.*)

DESCRIPTION

DE

QUELQUES MÉDAILLES BYZANTINES.

PLANCHES XXV, XXVI ET XXVII.

SIXIÈME LETTRE

A M. C. LENORMANT, membre de l'Institut, conservateur du Cabinet des médailles, à Paris.

MONSIEUR,

Lors de mon dernier voyage à Paris, vous avez eu l'obligeance de me faciliter l'inspection des séries byzantines renfermées dans les cartons du cabinet de France, séries qui se sont bien enrichies par vos soins.

Permettez-moi d'en témoigner ma reconnaissance à vous d'abord, Monsieur, qui m'avez accueilli avec tant de bienveillance et aussi à la personne à qui vous m'aviez recommandé, et qui a bien voulu me montrer les richesses du cabinet avec une complaisance sans égale.

J'ai encore à vous remercier de la nouvelle marque de bonté que vous m'avez témoignée, en me permettant de vous adresser cette lettre. J'ose espérer que l'insuffisance du travail sera couverte par le patronage que j'ai eu le bon esprit de lui choisir et que vous avez eu l'obligeance d'accepter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

C. Penon.

Le long règne de Constantin X Porphyrogénète a été marqué par une si grande variété de coins monétaires, qu'il est certainement un des plus intéressants de la numismatique byzantine.

Il a été traité partiellement par plusieurs auteurs, et dans son ensemble par M. de Saulcy, avec la lucidité qui caractérise ses œuvres.

Ce savant confrère a laissé bien peu à dire sur ce chapitre; cependant quelques nouvelles trouvailles heureuses m'ont décidé à m'en occuper spécialement, et, bien que tombant nécessairement dans des redites, à reprendre la numismatique de ce règne à son principe.

LÉON VI ET CONSTANTIN X.

Or. 19 millimètres au flan, pl. XXV, n° 1.

Léon VI, le Philosophe (ou plutôt le Savant), après avoir successivement perdu ses trois premières femmes, épousa en quatrièmes noces sa concubine Zoé, dont il avait eu un fils [1].

Ce fut Constantin X Porphyrogénète qui, né en 905, fut

(1) Cedrenus, *Compendium*, fol. 600 et sequent. — Zonaras, *Annales*, liv. XVI, fol. 178. — Léon le Grammairien, *Vie de Léon VI*, fol. 483. — Lebeau, t. VII, p. 278.

associé à l'Empire par son père, le jour de la Pentecôte de l'année 910 (1).

On pourrait donc avoir des médailles offrant les noms suivants :

1° Léon et Zoé, 906-911 ;

2° Léon, Zoé et Constantin, 910-911 ;

3° Léon et Constantin, 910-911.

On n'a pas retrouvé encore les pièces des deux premières séries.

Celles où Constantin X parait en compagnie de son père Léon, ont été décrites par M. de Saulcy, pl. XX, n° 2. Je me dispense d'en parler davantage.

Léon VI, en mourant, laissa la couronne à son fils, sous la tutelle de son oncle Alexandre. On pourrait avoir des pièces où Constantin se trouverait en compagnie de ce prince ; mais si, comme M. de Saulcy l'a fort bien expliqué (*Essai*, p. 216), Alexandre avait perdu le droit de paraître sur les monnaies de l'Empire, comme Zoé avait été exilée par le tuteur du jeune empereur, Constantin devrait avoir émis des pièces à sa seule effigie, de 911 à 912, ou plutôt à 914 (2).

Je m'occuperai plus loin de ces pièces à la seule effigie de Porphyrogénète, qui ont pu être émises de 911 jusqu'au rappel de Zoé, et de 928 à 931.

Après la mort de son oncle Alexandre, Constantin, après avoir régné quelque temps sous la direction de sept tu-

(1) Cedrenus, fol. 605.— Zonaras, ibidem. — Léon, fol. 485. — Lebeau, p. 288.

(2) Cedrenus, fol. 611. — Léon, fol. 490. — Lebeau, p. 301.

teurs, rappelle sa mère Zoé, qui prend les rênes du gouvernement jusqu'à son nouvel exil, sous Romain Lacapène.

CONSTANTIN X ET ZOÉ.

Les pièces qui présentent les effigies de Constantin et de Zoé sont de 912 ou 914 à 919. Elles peuvent, je crois, se diviser en deux classes.

La première, lorsque Zoé tient le premier rang.

La seconde, lorsqu'elle le cède à Constantin.

Cette distinction n'avait pu être faite, faute de matériaux pour la constater. Je tiens du hasard de quoi l'établir.

J'avais vu, de Constantin et Zoé, une pièce d'or inédite qui appartenait à mon ami, M. Chaix, commissaire à bord des paquebots-poste, et sur laquelle Zoé, bien que placée à gauche, occupe le premier rang, par la position de sa main sur la croix qu'elle tient avec son fils.

Cette précieuse pièce a été perdue par son propriétaire, et je n'oserais trop me fier à mes souvenirs à ce sujet, si je n'en avais retrouvé l'empreinte fidèle de l'avers, prise par la galvanoplastie. Ainsi, bien que perdue, cette pièce peut encore être utilisée ici.

Le revers de cette médaille n'a peut-être jamais été reproduit par mon ami, M. Chaix; dans tous les cas, je ne puis en donner l'empreinte, mais le droit suffit pour prouver l'existence de cette pièce, qui pourra être retrouvée un jour.

Sur l'empreinte du droit paraissent Constantin et Zoé en buste, tenant ensemble une longue croix. Zoé a sa main au-dessus de celle de son fils, preuve de prééminence. Autour on lit : CONSTANTI CЄ ZWH ЄN XW ЬR (pl. XXV, n° 2). Diamètre au flan, 19 millimètres.

La seconde classe se compose des pièces de bronze où Constantin, qui paraît avec sa mère, a repris le premier rang, ce que désigne la position de sa main au-dessus de celle de sa mère (pl. XXV, n° 3). Diamètre au grènetis, 25 millimètres. Elle se trouve dans l'*Essai*, pl. XX, n° 3, et n'a pas besoin de description. J'avoue que je ne m'appuie sur aucune donnée certaine pour le rang assigné à ces deux classes de médailles. Si j'attribue la première classe au commencement du règne de Constantin, et la seconde vers le temps où ce prince partagea la couronne avec Romain Ier, c'est que j'ai pensé que Constantin Porphyrogénète se jetant dans les mains de son beau-père et menaçant sa mère de l'exil, le crédit de Zoé commençait à baisser à cette époque.

Il se pourrait pourtant que ce fut le contraire qui eut lieu et que son association avec Romain n'eut pour but que de secouer le joug de Zoé, devenu trop pesant. Dans ce dernier cas, le pauvre Constantin aurait bien mal réussi. La jeunesse de Constantin X sous la tutelle d'une femme, laissait le champ libre aux ambitieux, et la lutte s'engagea bientôt entre Romain Lacapène et Léon Phocas, les deux plus puissants.

Romain, drungaire de la flotte (1), parvient, par la ruse, à supplanter Léon Phocas, son rival, et par une démonstration armée, s'empare de l'esprit de Constantin X, qui le nomme grand éthériarque (2).

Bientôt après, Romain parvient à faire épouser sa fille

(1) Le drungaire de la flotte commandait les vaisseaux répandus dans les provinces. Il était au-dessus de l'amiral.

(2) Le grand éthériarque commandait les troupes étrangères et confédérées qui servaient à la garde du palais.

Hélène au jeune empereur et, à cette occasion, il reçoit le titre de basilcopator, dignité nouvelle qui lui donnait le premier rang parmi les grands officiers de l'Empire.

Enfin, l'ambitieux Romain, le 24 septembre 919, est nommé César, et Auguste le 17 décembre suivant.

CONSTANTIN X ET ROMAIN I.

Les pièces de cette série sont de 919 à 920.

M. de Saulcy, *Essai,* pl. XX, n° 4, donne une médaille où ces deux Augustes paraissent en commun. Constantin, bien que tenant la main sur la hampe de la croix moins élevée que celle de Romain, occupe pourtant le côté droit de la médaille, c'est-à-dire la place d'honneur. Son nom commence la légende.

Cette pièce a dû être émise tout à fait au commencement de l'association de ces deux princes. Elle a été calquée sur le n° 1 de la planche XXV.

Si l'attribution de la pièce suivante est exacte, il faudrait ici, comme pour Zoé, faire deux classes des médailles où Constantin X et Romain I paraissent en commun.

Celles qui pourraient être mises dans la première classe viennent d'être étudiées.

La suivante prendrait place dans la seconde.

C'est une fort belle pièce d'or, qui prouverait que Lacapène n'a pas tardé à prendre *tout à fait* le premier rang sur les espèces, soit par sa place et celle de son nom à la droite de la médaille, soit par la position de sa main sur la hampe de la croix.

En voici la description (pl. XXV, n° 4. Or. 20 millimètres au grènetis) :

Au droit, on lit : ROMAN' ЄT CONSTANT' AUGG'b autour des bustes de Romain I et Constantin X, tenant ensemble une longue double croix.

Rev. ✠ IhS XPS REX REGNANTIUM * autour du Christ assis de face, tenant le livre des Évangiles.

Tout paraît concourir à classer cette précieuse pièce à Romain Lacapène et Constantin X, après que ce dernier eut cédé le premier rang à son beau-père et avant l'association de Christophe.

Si pourtant on trouvait une pièce où Romain paraîtrait seulement en compagnie d'Étienne, l'un de ses fils, comme il paraît avec Christophe seul, à cause de l'analogie complète de ces dernières pièces avec celles dont je m'occupe, je crois qu'on pourrait l'attribuer à Romain I et Constantin, son fils, à l'exclusion de Porphyrogénète. Mais tant qu'aucune pièce de Romain et Étienne ne sera retrouvée, je pense que son attribution à Romain et Constantin X peut être adoptée.

ROMAIN, CHRISTOPHE ET CONSTANTIN.

En 920, Romain, non content d'avoir usurpé le premier rang, ne craint pas, malgré la répugnance de Constantin X, de donner la pourpre et le titre d'Auguste à Christophe, son fils aîné, qui déjà l'avait remplacé dans la charge de grand éthériarque.

Il existe des monnaies en or et en argent qui portent le

nom des trois empereurs, et où Constantin se trouve au dernier rang. (De Saulcy, pl. XX, nos 5 et 6.)

Ces pièces ont pu être émises de 920 à 928.

Si, comme le disent plusieurs auteurs [1], ce fut à l'occasion du mariage de Pierre, prince des Bulgares, avec la fille de Christophe, en 928, que le fils aîné de Lacapène fut nommé le premier dans les acclamations, et après lui Constantin, ils pourraient se trouver sur leurs monnaies dans l'ordre suivant :

De 920 à 928, c'est-à-dire avant cette nouvelle usurpation de rang, Romain, Constantin X et Christophe.

En 928 seulement, Romain, Christophe et Constantin X.

En outre, Théodora, femme de Romain, du 6 janvier 920 au 20 février 922.

Sophie, femme de Christophe, du 8 août 922 à 928, époque probable de l'émission des monnaies de famille,

et peut-être Hélène, fille de Romain et femme de Constantin X, pourraient paraître sur les monnaies en même temps que Porphyrogénète.

Le 25 décembre 928, Romain, cherchant à consolider le pouvoir dans sa famille, associe à l'Empire ses fils Étienne et Constantin.

Si tous les personnages impériaux avaient paru en même temps sur les espèces, il faudrait chercher des médailles présentant les effigies ou les noms réunis de Romain, Chris-

[1] Léon le Grammairien, fol. 505. — Cedrenus, fol. 626. — Zonaras, liv. XVI, fol. 189-190. — Lebeau, t. VII, p. 335.

tophe, Étienne, Constantin et Constantin X Porphyrogénète, qui avait toujours le privilége du dernier rang [1], sans compter les impératrices qui pouvaient y avoir droit.

Comme il existe des monnaies présentant séparément les membres des deux familles, ainsi que l'ont reconnu le baron Marchant et M. de Saulcy, il est probable que c'est à cette époque et à cause du nombre des personnages à représenter, que ce partage a eu lieu, et probablement jusqu'en 931, époque de la mort de Christophe [2], ce qui, excluant à la fois ce prince et Sophie, rendait les pièces accessibles aux Augustes restants.

CONSTANTIN X SEUL.

Si les pièces où Constantin X paraît seul avec une figure juvénile ne sont pas de 911 à 912 ou 914, on devra, je crois, les placer de 928 à 931. (De Saulcy, pl. XX, n° 8.) Voici la description de ces pièces :

Au droit, ✠ CONSTANT ЬASIL' ROM, autour du buste de Constantin X, tenant le labarum et le globe crucigère.

Rev. En inscription dans le champ, en quatre lignes, ✠ CONSTANTIN' EN ΘO ЬASIL' ROM'.

B. Au grènetis, 23 millimètres, pl. XXV, n° 5.

Il existe d'autres pièces de Constantin seul, dont je m'oc-

(1) Cedrenus, fol. 620-629-632. — Zonaras, fol. 190-192. — Lebeau, t. VII, p. 329.

(2) Léon, fol. 505, dit formellement que Christophe mourut le 14 août de la quatrième indiction qui correspond à l'an 931. (*Art de vérifier les dates.*)

cuperai plus tard, parce qu'elles ont dû être émises après la chute de Romain.

ROMAIN, CONSTANTIN, ÉTIENNE ET CONSTANTIN.

Après la mort de Christophe, on retrouve Constantin réuni à la famille de Romain, sur la rare monnaie d'argent décrite par M. de Saulcy. (*Essai*, pl. XX, n° 7.)

Ces pièces peuvent avoir été frappées de l'an 931 à 944.

Au droit, l'inscription ✠ ROMANO' CONSTANT' STEFANOS CE CONSTA' XW Ь' R' en cinq lignes.

AR. 24 millimètres au flan, pl. XXVI, n° 6.

Rev. IHSUS XPISTUS NICA, autour d'une croix dont le centre est occupé par un médaillon, au milieu duquel paraît l'effigie de Romain, accompagnée des lettres RWMA.

M. de Saulcy voit dans cette pièce une preuve qu'après la mort du fils aîné de Romain I, Porphyrogénète reprit le second rang. Cette idée, qui pourrait se lire sur la médaille en question, n'est pas conforme aux documents historiques que l'on a sur ce sujet; s'il est vrai que Constantin X, après avoir vu chasser son beau-père par Étienne et Constantin, en eut du regret, lorsqu'il eut connu que, par son testament, Romain Lacapène lui rendait le premier rang, exigeant que ses fils ne vinssent qu'après lui [1]. Or, si Constantin avait eu, sous Romain, le pas sur Étienne et Constantin, cette clause du testament eût été inutile.

On pourrait voir sur cette médaille, dans l'ordre de rang,

[1] Lebeau, t. VII, p. 357.

Romain, Constantin et Étienne ses fils, et Constantin X Porphyrogénète le dernier, et si on a mis Constantin Lacapène avant son frère aîné Étienne, ç'a été pour éviter de faire heurter de front le nom de deux Constantins sur la même pièce.

Ceci est un peu oiseux, trop subtil peut-être, j'en conviens, et ce qui suit le sera peut-être encore plus; mais, lorsqu'on recherche la vérité, n'est-il pas permis d'émettre une idée, même sans preuves à l'appui?

J'ajouterai donc que les historiens s'accordent à prêter à Étienne des vices plus grands qu'à son frère Constantin. Pourquoi ce dernier n'aurait il pas été préféré par son père, quoique plus jeune, et n'aurait-il pas hérité du second rang après la mort de Christophe? De là le dépit d'Étienne, qui devait le pousser à la révolte contre son père, révolte à laquelle Constantin refusait de prendre part.

Ceci expliquerait alors naturellement l'ordre des noms de cette médaille et classerait aussi, à Romain et Constantin Lacapène, celle qui est décrite sous le n° 4 de la première planche.

Malheureusement, je le répète, aucun texte n'appuie cette idée, et. je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

CONSTANTIN X, ÉTIENNE ET CONSTANTIN.

Constantin X, après la chute de Romain (20 décembre), a pu se trouver en compagnie d'Étienne et Constantin, 944-945, et tenir le premier rang.

Aucune monnaie n'est venue encore signaler cette réunion.

CONSTANTIN X SEUL.

Après l'expulsion de ses deux beaux-frères (27 janvier 945), Constantin X a émis de nouveau des pièces à sa seule effigie, 945-948.

Voici les pièces indubitables de ce prince et de l'époque que j'appellerai sa seconde période :

Au droit, CONST BASIL' ROM, autour du buste barbu de Constantin, tenant le globe crucigère.

Rev. Légende quadrilinéaire. CONS EN ΘEO BASILEVS ROMEON. (B. 27 mill. au flan, pl. XXVI, n° 7.)

CONSTANTIN X ET ROMAIN II.

Quatre ans après l'expulsion de Romain I et de ses fils, le jour de Pâques, Constantin X, ayant associé à l'empire son fils, Romain le Jeune, âgé de neuf ans, a fait émettre les pièces qui présentent l'effigie ou le nom de ces deux princes, 948-959.

On connaît, de ce règne, des monnaies d'or, d'argent et de bronze, dont la description a déjà été donnée. (De Saulcy, pl. XXI, n°s 1, 2, 3.)

Av. CONSTANT CE ROMAN AUGG' R. Buste de Constantin et Romain II, tenant ensemble une longue croix double.

Rev. ✠ IHS XPS REX REGNANTIUM, autour du buste du Christ de face. Or. (Pl. XXVI, n° 8, 19 mill. au flan.)

Av. CONSTT · T · ΠΟΡΓΥΡΟS CЄ ROMANO ЄN XW ЄVSЄЬ' Ь RWMЄON, écrit dans le champ en cinq lignes.

Rev. IhSVS XRISTUS NICA, autour d'une croix très-ornée, sur des degrés. AR. (Pl. XXVI, n° 9, 25 mill. au flan.)

Av. CONSTT' CЄ ROMA ... ROM ..., autour des bustes de Constantin X et de Romain II, ayant entre eux une longue croix double appuyée sur un globe. B. (Pl. XXVI, n° 10, 26 mill. au flan.)

Enfin, en 959, Constantin X, âgé de 55 ans, vit terminer son long règne par le poison, et laissa l'empire à son fils Romain II, déjà depuis longtemps son collègue.

Voilà toutes les pièces que je connais où Constantin Porphyrogénète paraît, soit seul, soit en compagnie d'un autre membre de l'empire; mais, pour épuiser ce règne, il reste encore à parler de celles qui ont été frappées, à son exclusion, par Romain I et sa famille.

La séparation des deux familles, sur les espèces impériales, est une chose prouvée [1]. J'ai pensé qu'elle avait pu avoir lieu en 928, après l'élévation au trône des deux fils de Romain, Étienne et Constantin. Pourtant, si cette séparation avait eu lieu avant, on pourrait trouver des monnaies des personnages suivants, et où Constantin X ne paraîtrait pas.

Romain I, Christophe, 920 à 928, { avec Théodora jusqu'à 922 [2]; avec Sophie, de 922 à 928;

(1) De Saulcy, *Essai*, p. 222.

(2) Léon le Grammairien, fol. 498.— Cedrenus, fol. 621.—*Art de vérifier les dates.*

Romain, Christophe, Étienne, Constantin et Sophie . . . . . 928 à 931,
Romain, Étienne et Constantin . . . 931 à 944;
Romain I seul . . . . . 928? à 944.

M. de Saulcy a donné la description de celles où Romain I paraît avec son fils Christophe. (*Essai*, pl. XXI, n° 4.) (Pl. XXVII, n° 11, 20 mill. au flan.)

Sestini a attribué une pièce à Romain, Christophe, Étienne, Constantin et Sophie; attribution qui a été adoptée par M. de Saulcy.

Et enfin, celles où Romain se présente seul sur les monnaies, et qu'on avait attribuées à tort à Romain II, contre l'opinion du baron Marchant.

ROMAIN I LACAPÈNE.

Cette restitution a d'autant plus besoin de développements, qu'elle a été le sujet de controverses sérieuses.

Le baron Marchant, dans sa huitième lettre à M. Rollin, avait jugé que les médailles au nom d'un Romain et à une seule effigie, attribuées, par ses devanciers, à Romain le Jeune, devaient, à cause de l'air de maturité que la figure présentait, être restituées à Romain I, Lacapène.

M. de Saulcy, dans son *Essai*, a interjeté appel de ce jugement, et a vaillamment défendu la cause de Romain II, auquel il donnait ces médailles.

Quelques pièces, que j'ai été assez heureux de rencontrer, portent forcément l'affaire en cassation.

L'une d'elles, en bronze, est surfrappée par Constantin X

seul (type du n° 7 de la pl. XXVII), sur un flan ayant porté l'empreinte du Romain en question.

L'étude des surfrappes est essentielle dans le classement des séries byzantines; M. de Saulcy, qui sait mieux que personne tout le parti qu'on peut en tirer, la recommande vivement et avec raison.

Mais la surfrappe est parfois une arme à deux tranchants, et comme elle est appelée à prouver, on ne saurait trop apporter de soins pour reconnaître quel a été le type primitif, quel est le type surfrappé.

Dans l'examen de cette pièce je n'ai rien négligé pour m'assurer de la vérité. Bien qu'elle fût peu difficile à déchiffrer, je ne me suis pas fié à mes yeux, et, par surcroît de précaution, j'ai envoyé l'exemplaire en question à M. de Saulcy lui-même. Cet ami, avec la bienveillance qui lui est propre et dont il m'a donné de nombreuses preuves, après avoir examiné les pièces du procès, a totalement abondé dans mon sens.

Avec cet assentiment, je ne crains pas de dire que l'affaire est jugée en dernier ressort, et jugée en faveur de Romain I.

J'ai divisé les pièces qui m'ont servi dans cette nouvelle classification en trois séries.

La première comprend les médailles de Romain, surfrappées par ce prince sur des pièces de ses prédécesseurs.

Les n°s 12 et 13 de la pl. XXVII présentent le type du Romain dont il s'agit, avec une partie de la légende : ✠ RΩMAN ÞAS ...; au-dessous de ce type : ✠ LЄON ÞAS.... et quelques vestiges du buste de Léon VI.

Rev. .... hЄNΘЄΩ .. SILЄVS RΩMAIΩ. (N° 12, 28 mill. au flan.)

Au droit, légende ordinaire des pièces de Romain : ✠ RωMAN ƀAS ... RωM...., autour du buste de face de Romain I.

Rev. RωMAN ЄN ΘЄω ƀASILЄVS Rω .... en trois lignes; la quatrième ligne de surfrappe n'a pas porté et laisse voir bien distinctement le mot primitif : LЄON .... OƀA... (N° 13, 25 mill. au flan.)

Le n° 14 présente Romain seul; au droit : ✠ RωMAN ƀASILЄVS RωM.., autour du buste barbu de Lacapène, tenant le narthex et le globe crucigère.

Rev. ✠ RωMAN ЄN ΘЄω ƀASILЄVS RωMAIωN, en quatre lignes. (30 mill. au flan.)

Le baron Marchant se fondait sur l'aspect de maturité de l'effigie représentée sur cette médaille, pour l'attribuer à Romain I.

M. de Saulcy a pensé que Romain II, ayant été sur le trône jusqu'à l'âge de 24 ans, avait pu paraître avec de la barbe sur les espèces. Avec de la barbe, c'est très-possible, mais non pas avec les signes bien distinctifs d'un âge très-avancé, tels qu'ils se présentent sur le n° 14 de la pl. XXVII.

Certainement, quand bien même les surfrappes n'aideraient pas à son classement définitif, le seul aspect des traits et de la haute stature de ce Romain devraient suffire pour trancher la question.

Par ce qui précède, on voit que le Romain n° 14 a été surfrappé deux fois sur Léon VI. Voilà déjà une espèce de preuve à l'appui de son attribution à Romain I.

Mais continuons l'examen.

J'ai dit que Constantin X a pu frapper seul, à diverses

reprises : 1° de 911 à 912 ou 914, si son oncle Alexandre n'a pas joui de cet honneur ; 2° de 928 à 931, alors que le nombre de personnages à représenter sur les monnaies était trop grand, ce qui avait pu nécessiter la division des espèces en monnaies de famille.

Dans ces deux cas, il ne peut être représenté qu'avec une figure jeune, ainsi que je l'ai démontré plus haut (le n° 5 de la pl. XXV répond à cette émission.)

Enfin, il a pu faire battre de 945 à 948, mais alors dans la plénitude de l'âge.

Le n° 7 de la pl. XXVI répond à cette seconde émission.

Ces dernières pièces ayant été frappées après l'expulsion de Romain I, lui sont naturellement postérieures.

Si donc une pièce se présente, qui porte le type n° 7 sur une pièce ayant appartenu à Romain, il va sans dire que le type primitif de ce Romain aura appartenu à Romain I.

Cette pièce présente au droit la légende : ✠ CONSTT · bASIL..., autour du buste de Constantin X ; au-dessous de ce type, on apperçoit les vestiges du type primitif : ... ⊕MI... ⊕ bA.... S R⊕.... ⊕n.

Rev. ✠ .... ⊖n ⊖⊖ .... SIL⊖VS . OM⊖On, en inscription, au-dessous de laquelle paraissent les vestiges du buste de Romain, écrasé par la surfrappe, et la fin de la légende ...·IL⊖VS R⊕M, .. (Pl. XXVII, n° 15, 25 mill. au grènetis.

J'ai contre moi, il est vrai, plusieurs raisons que je dois combattre.

1.) La pièce, surfrappée aussi, où M. Langlois, dans ses annotations à la huitième lettre du baron Marchant, a cru

reconnaître, comme premier type, Constantin X et Romain II, sur lequel le Romain en question serait surfrappé.

J'ai dit plus haut que la surfrappe était une arme à deux tranchants, et en voici une preuve.

Je n'ai que la gravure de cette pièce sous les yeux (MARCHANT, pl. VIII, n° 2). Son aspect me prouve, au contraire, que le premier type est celui de Romain et que la surfrappe est le type de Constantin X et Romain II.

M. V. Langlois lui-même a soin de corroborer mon opinion. lorsqu'il dit : « On aperçoit le type de la monnaie « publiée par M. de Saulcy (pl. XXI, n° 6) surfrappée sur « une pièce de Constantin Porphyrogénète, publiée même « planche (n° 3). Le premier type, c'est-à-dire les effigies « de Constantin Porphyrogénète et de Romain II, sont « plus visibles, il est vrai, que la surfrappe, etc., etc. » (MARCHANT, fol. 89.)

Au reste, il n'a vu que l'empreinte de la pièce, et pour une surfrappe aussi importante, une simple empreinte ne suffit pas. Je suis persuadé que la vue de la pièce elle-même aurait modifié son opinion.

2.) La légende.

M. de Saulcy, pour appuyer son attribution à Romain II, se fonde sur l'orthographe du mot ROMAIΩN, puisque sur les pièces où son père Constantin X paraît seul, on lit ROMЄON, et que sur les pièces des successeurs immédiats de Romain II, on lit encore RΩMAIΩN.

ROMЄON et ROMAIΩN paraissent avoir été employés indifféremment sous plusieurs règnes, depuis Basile le Macédonien, qui a inauguré ce type, jusqu'à Basile II et Constantin XI, qui l'ont clôturé. On peut s'en assurer par les

planches de l'*Essai,* et principalement pl. XIX, n° 8, pièce d'argent de Léon VI, qui porte bien le mot RΩMAIΩN écrit de la même manière. En outre, sur une des pièces que j'examine (DE SAULCY, pl. XX, n° 7), le nom de Romain est écrit au droit par RΩ et au revers par RO; ce qui prouve que, pour l'orthographe, on employait, sous ce règne, l'O ou l'Ω indifféremment.

Comme nouvelle preuve de l'orthographe variée, je pourrais encore citer des pièces de Nicéphore II Phocas, où le nom de cet empereur est tantôt écrit ПIKhΦOPOS et tantôt ПIChFOPOS.

3.) La coiffure.

Je puis en dire autant de la coiffure, et on s'en convaincra aussi en feuilletant les planches de l'*Essai* et celles qui font le sujet de cette lettre. Au reste, dans une prochaine lettre, je démontrerai que les pièces de Nicéphore Focas sont dans le même cas, et qu'elles représentent l'empereur, soit avec la chevelure pendante, soit avec le diadème.

D'après tout ce qui précède et fort de l'assentiment de M. de Saulcy, je crois qu'il n'y a plus aucun doute à émettre, et que les pièces de Romain à une seule effigie, attribuées jusqu'à ce jour à Romain II, appartiennent légitimement à Romain Lacapène.

Je me suis peut-être étendu trop longuement sur un sujet qui ne le comportait pas; mais les autorités que j'avais contre mon opinion étaient si fortes et si respectables que j'ai cru devoir, pour arriver à la conclusion, suivre pas à pas l'histoire monétaire pendant les quarante-huit ans que Constantin X a passés sur le trône, avec ou sans ses collègues.

Encore un mot, et je termine.

Outre les personnages cités dans cet article, voici d'autres membres de la famille de Romain, dont quelques-uns ont porté le titre d'Auguste :

Theophylacte, fils de Romain Lacapène, mort sur le siége patriarcal de Constantinople, après l'avoir déshonoré ;

Hélène, fille de Romain I, femme de Constantin X, qui, jusqu'à sa mort, a su garder une grande influence sur son mari et sur son fils ;

Romain, fils aîné de Christophe, qui avait reçu le titre d'Auguste et qui mourut avant son père ;

Michel, frère du précédent, qui avait eu le privilége de porter la robe impériale et la chaussure de pourpre ;

Anne, fille du patrice Gamalas, épouse d'Étienne, fils de Romain, et ayant le titre d'Auguste ;

Hélène et Théophanie, successivement femmes de Constantin, fils de Romain I ;

Romain, fils de Constantin Lacapène, qui vivait encore sous Jean Zimiscès ;

Romain, fils d'Étienne, etc., etc.

P. S. — Il me resterait à parler des pièces à initiales ou à monogrammes, sortant des ateliers de Kherson, et pouvant rentrer dans la série des pièces étudiées plus haut ; mais je les réserve pour une étude spéciale sur ces sortes de monnaies.

C. Penon.

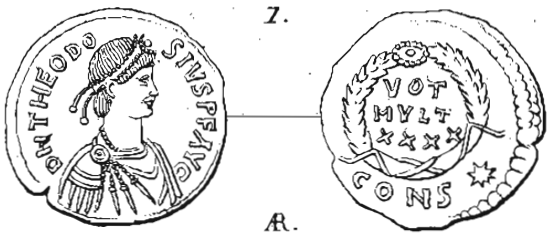

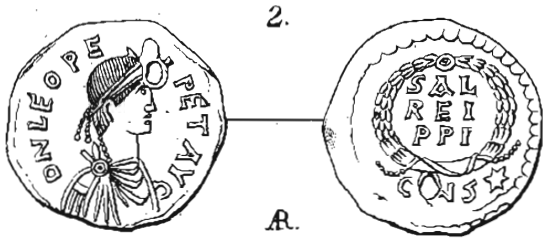

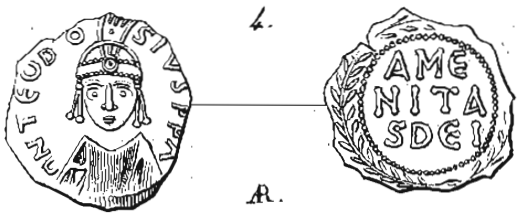

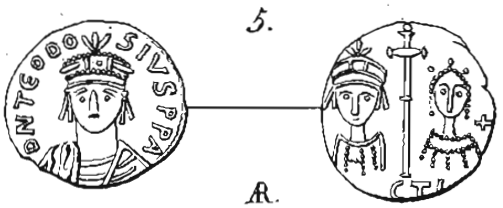

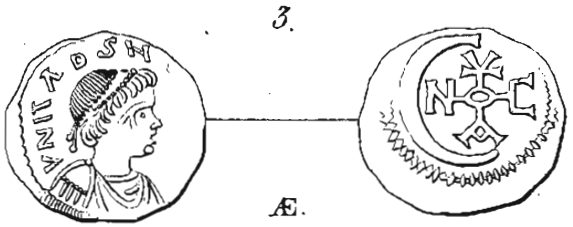

E. Vandondaelen del.

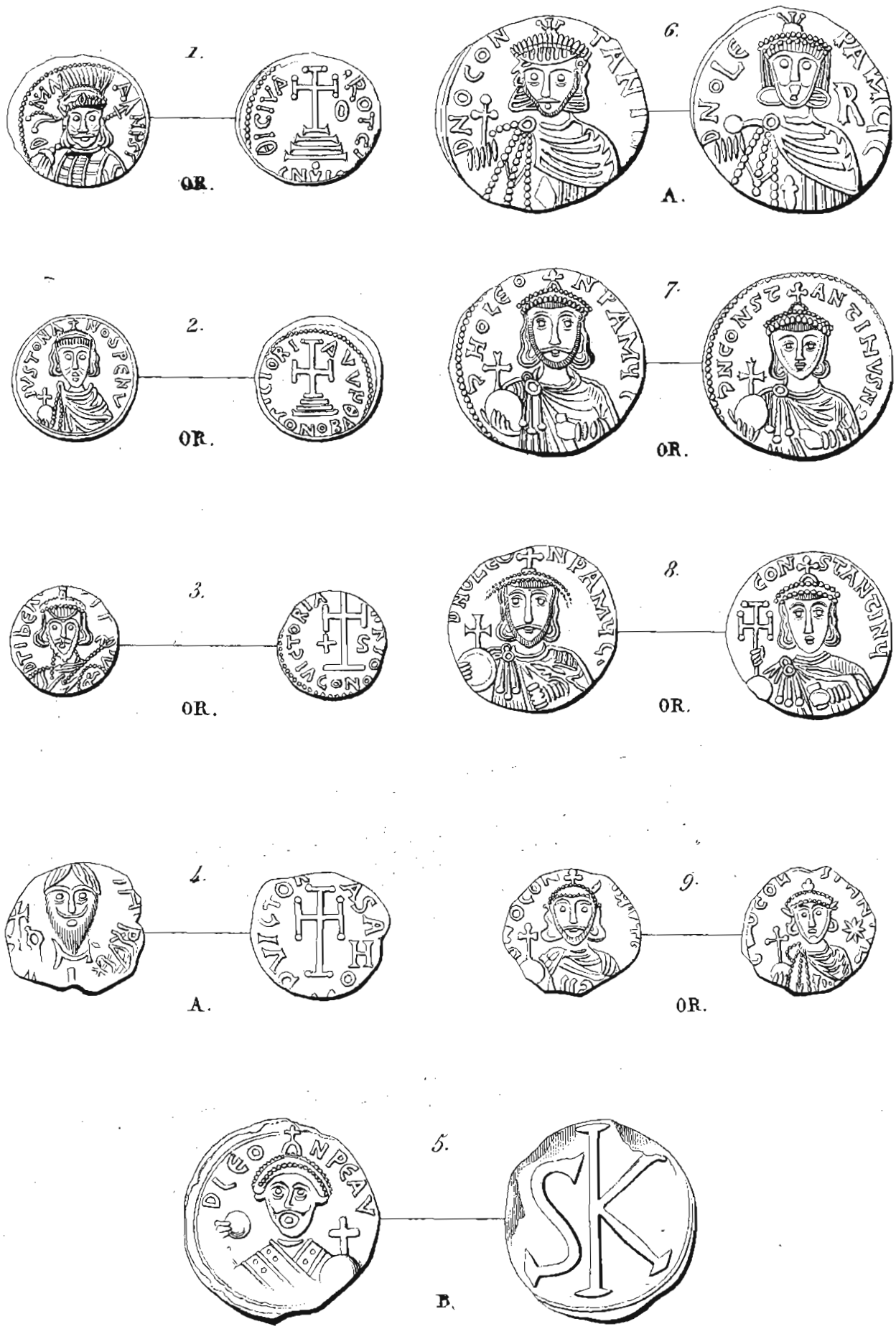

J. Vandendaelen. Fe

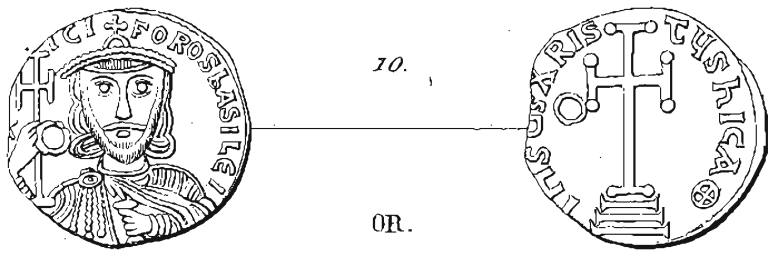

10.

OR.

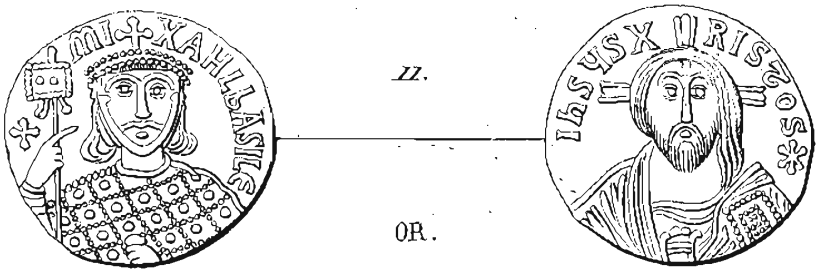

11.

OR.

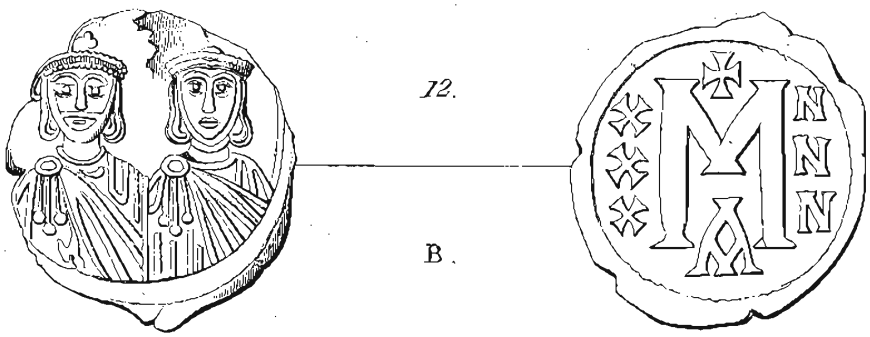

12.

B.

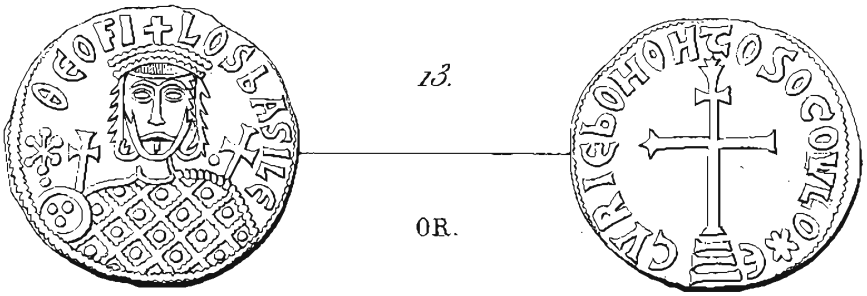

13.

OR.

14.

OR.

15.

A.

J. Vandermaelen. Sc.

J. Vanderdaelen fec.

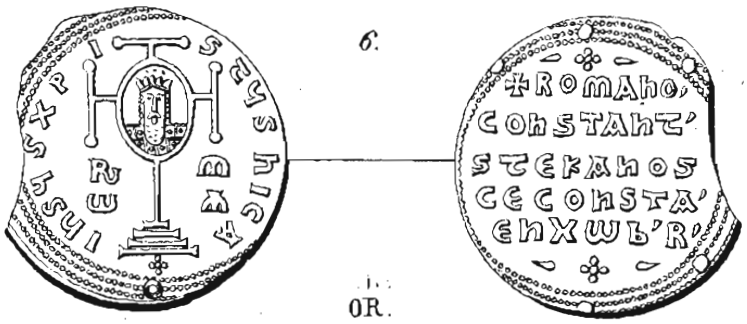

6.

OR.

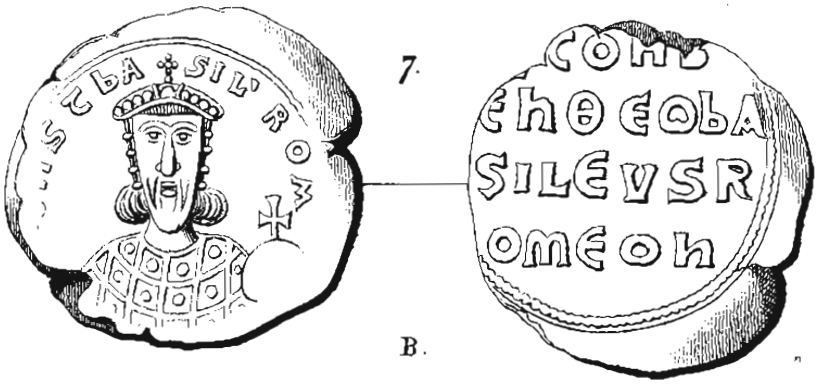

7.

B.

8.

OR.

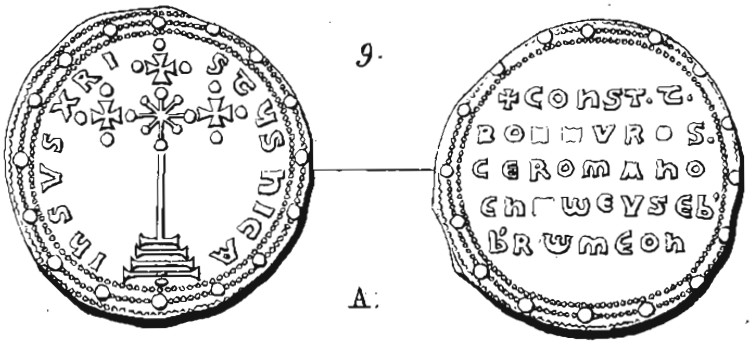

9.

A.

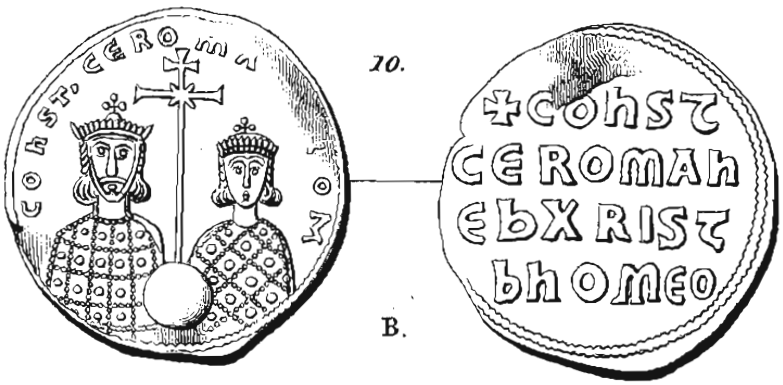

10.

B.

T. Vandendaelen, Fc

11.

OR.

12.

B.

13.

B.

14.

B.

15.

B.

J. Vandendaelen. Fc